

Le Journal des sçavans

Académie des inscriptions et belles-lettres (France). Auteur du texte. Le Journal des sçavans. 1666.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

lement de monstrier comment les hommes le doiuent entendre, & comment Dieu se fust expliqué s'il eust voulu s'assuiettir aux loix du discours humain. Car vn homme aussi sçauant & aussi spirituel que luy ne peut pas ignorer qu'il y auroit de la temerité à vouloir regler les pensées de Dieu par les nostres. Et certainement comme on trouue dans l'Ecriture sainte des mysteres que la raison humaine ne sçauoit comprendre, il ne faut pas s'estonner qu'on y rencontre des mots & des periodes dont on ne conçoit pas bien la liaison ny le sens.

Il y a encore dans ce second volume vne Comedie d'Aristophane intitulé *Εκκλησιάζουσι*, que M. le Fevre a nouvellement traduite en Latin & qu'il a commentée d'une maniere tres-sçauante. Mais il auroit pû se passer d'expliquer avec tant de soin des choses dans lesquelles il semble qu'Aristophane mesme ait affecté de ne se pas trop faire entendre. Au moins trouuera-t'on estrange, de voir dans vn mesme volume l'explication de plusieurs passages de l'Ecriture sainte avec celle des plus sales endroits d'Aristophane, c'est à dire ce qu'il y a de plus impur dans les liures des payens, avec ce qu'il y a de plus saint dans le Christianisme.

HISTOIRE NATURELLE D'IRLANDE,
traduite de l'Anglois de Gerard Boate. In 12. A Paris
chez Ninuile, au bout du pont S. Michel.

IL seroit à souhaiter que nous eussions l'histoire naturelle de tout le monde faite avec autant d'exactitude

xactitude que celle-cy. Car autant que les Histoires ordinaires sont diuertissantes, celles qui traitent de la nature sont vtilles & nécessaires. Il y a dans ce liure beaucoup de choses tres-remarquables. L'Auteur y fait d'abord le dénombrement de tous les ports d'Irlande, qui sont plus beaux & en plus grand nombre dans ce Royaume que dans aucun autre pays du monde. En suite il remarque la disposition de la coste, les Caps, les Promontoires qui s'y rencontrent, la nature du fond de la mer, les bancs de sable & les rochers qui y sont, les vents, les marées, les Sinus, les Bayes, les Courans d'eau, & toutes les autres choses qui peuvent rendre la navigation de ce pays plus facile & plus assurée. Il parle aussi des Riuieres, des Ruisseaux, des Lacs, & des Torrens, où il remarque vne chose assez surprenante d'un Payfan qui voulant trauerser vn ruisseau dont les eaux estoient fort enflées, s'auisa de charger sur ses espauls vne grosse pierre pour luy aider à resister à la violence de l'eau, qui sans ce poids l'eust emporté. Dans ce mesme lieu il traite du trou de S. Patrice, & il met au rang des fables plusieurs choses qu'on en dit communement, & entr'autres ce que quelques gens trop simples se sont imaginez, que c'estoit par là qu'on descendoit en Purgatoire & en Enfer. Il remarque aussi que les eaux du lac de Neaugs ont la vertu de conuertir le bois en pierre.

Des eaux il passe à la terre ferme, dont il dit beaucoup de choses tres-curieuses touchant sa qualité, la maniere de la cultiuer & engraisser, les mines qui s'y trouuent, & les marais qu'on y a desseichez. Il

remarque que ce pays qui n'estoit autrefois que forêts, est presentement si degarny de bois, que l'on est obligé de s'y servir de tourbes.

Cette traduction est excellente. Car outre que celui qui y a travaillé a vne connoissance tres-parfaite de la langue Angloise, il est encore tres-sçauant dans la connoissance de la nature & de la belle Philosophie.

TRAITE' DE L'ESPRIT DE L'HOMME,
par Louis de la Forge Docteur en Medecine. A Paris
chez Theodore Girard. In 4.

LA mort ayant empesché M. Descartes d'acheuer le traité de l'Homme, dont il ne nous a laissé que la premiere partie qui considere seulement le Corps; M. de la Forge pour suppléer à la seconde a composé ce liure, dans lequel il explique suivant les mesmes principes ce que c'est que l'Esprit.

Il fait d'abord vne longue Preface pour montrer que la doctrine de M. Descartes n'est pas nouvelle, & qu'il n'a rien enseigné qui n'ait desia esté auancé par plusieurs anciens Auteurs, & entr'autres par S. Augustin.

Il entre en suite en matiere, & il examine quelle est la nature de l'Esprit. Il commence par son essence, qu'il pretend consister dans la pensée, comme il veut que l'essence du Corps consiste dans l'étendue. De là il conclud avec M. Descartes que l'Esprit est immateriel; & par consequent qu'il est immortel. Il soutient aussi que l'Esprit pense tousiours pen-